L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 5 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE famille connaissant la culture et pouvant fournir les meilleures références, demande à gérer une grande propriété. S'adresser par lettre au bureau du journal à "Administrateur". 3 juin—3,4,5

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de départ, une épicerie bien assortie, bonne localité, bonne barre. S'adresser 191 rue Bienville.
5 juin—5,7,8

VENDRE ou louer—Plusieurs terrains avec maisons dans le Troisième District, Liets Broad, D'Abadie, Arabelle, White et Pauline, rue Rousselin. S'adresser à M. V. Déjan, notaire, 20 Carondelet.
8 mai—4eom—Dim,Jeu

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

A LOUER.

UNE vacherie à louer—Capacité 32 places, coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 eom

DEMANDES.

ON demande—A acheter ou à louer une petite ferme. S'adresser par lettre à "Fermier", bureau de l'Abeille. 3 juin—3f

ON demande—Un appartement complet de plusieurs chambres à coucher, salon, cuisine, etc. S'adresser immédiatement à Carte 3214. 31 mai—3f

ON demande à acheter de vieux meubles de salon. Tout meuble élevé passe pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9 mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George L. L. Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,146—Division A.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Valtre Wilhelmina Mayer, exécutrice testamentaire et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1er juin—1 5 10 Greffier.

Succession de Mme Ann Weldon

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,433—Division E.
Attendu que Michel Weldon a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ann Weldon, décédée intestat, avec testament annexé;
Sera entendu par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 juin—3 7 12 Greffier.

Succession de Michel Dietrich

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 14,091—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Hoefling, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 juin—3 8 12 Greffier.

Succession de Jean Pierre Saizy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 21,899. Division E.
Attendu que Pierre Saizy a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Saizy, décédé intestat;
Sera entendu par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
2juin—2 7 11 Greffier.

Succession de Joséphine Elliot Lenoe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 20,661. Division D.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lenoe, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
31 mai—31—4 9juin Greffier.

Succession de John M. Gould

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19,941—Division D.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Gould, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
2 juin—29—juin 7 Greffier.

Succession de Catherine Leibrock (femme de Jacques de John D'Arbigny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 5,417—Division C.
Attendu que Marie Mary E. Cummings, femme etc., a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Catherine Aitken, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de John Grayer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 21,435—Division A.
Attendu que William Logan a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Grayer, décédé intestat;
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
2juin—2 7 11 Greffier.

Succession de Mme Mary Connolly,

femme decedée de John Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 19,707—Division B.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Dunne exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 juin—3 8 12 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

George H Baisley vs. ses créanciers.

COUR CIVILE, DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 20,960—Division B.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Hoefling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE le District pour la paroisse d'Orléans. No 20,939—Division B—Eugene Foulon vs. ses créanciers—Attendu que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés que les créanciers de Michel V. Dejan notaire en cette ville No 20 rue Carondelet, le dimanche jour de juin 1887, à 10 heures A. M. dans la but de considérer et de prendre sur l'application du pétitionnaire pour un règlement, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et le bureau du dit pétitionnaire soient suspendues et que les créanciers ordonne que Antoine A. Ker Leef, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
26av— Député greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Morrière vs. Mary E. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 20,964.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LE SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y existant et trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues de Dauia, Dryades, Sixième et Washington, le dit lot mesurant quarante huit pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Etant ce même property qui a été vendu par la défenderesse Richard C. Stockton conformément à un acte de vente passé devant Wm. M. Ker, notaire, en date du 3 de octobre 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 m—4—10,17,24,31—juin 7,14.

Succession de Henry Chapotin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 21,367—Division E—Attendu que Marie Coralie Chapotin a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Chapotin, décédé intestat;
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Hoefling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 juin—3 8 12 Greffier.

Succession de Michel Dietrich

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 14,091—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Hoefling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 juin—3 8 12 Greffier.

Succession de Jean Pierre Saizy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 21,899. Division E.
Attendu que Pierre Saizy a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Saizy, décédé intestat;
Sera entendu par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
2juin—2 7 11 Greffier.

Succession de Joséphine Elliot Lenoe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 20,661. Division D.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lenoe, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
31 mai—31—4 9juin Greffier.

Succession de John M. Gould

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19,941—Division D.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Gould, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
2 juin—29—juin 7 Greffier.

Succession de Catherine Leibrock (femme de Jacques de John D'Arbigny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 5,417—Division C.
Attendu que Marie Mary E. Cummings, femme etc., a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Catherine Aitken, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de John Grayer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 21,435—Division A.
Attendu que William Logan a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Grayer, décédé intestat;
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
2juin—2 7 11 Greffier.

Succession de Mme Mary Connolly,

femme decedée de John Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 19,707—Division B.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Dunne exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 juin—3 8 12 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

George H Baisley vs. ses créanciers.

COUR CIVILE, DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 20,960—Division B.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Hoefling administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 juin—3 8 12 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE le District pour la paroisse d'Orléans. No 20,939—Division B—Eugene Foulon vs. ses créanciers—Attendu que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés que les créanciers de Michel V. Dejan notaire en cette ville No 20 rue Carondelet, le dimanche jour de juin 1887, à 10 heures A. M. dans la but de considérer et de prendre sur l'application du pétitionnaire pour un règlement, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et le bureau du dit pétitionnaire soient suspendues et que les créanciers ordonne que Antoine A. Ker Leef, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
26av— Député greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Morrière vs. Mary E. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 20,964.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, LE SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y existant et trouvant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Iliet borné par les rues de Dauia, Dryades, Sixième et Washington, le dit lot mesurant quarante huit pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Etant ce même property qui a été vendu par la défenderesse Richard C. Stockton conformément à un acte de vente passé devant Wm. M. Ker, notaire, en date du 3 de octobre 1885.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 m—4—10,17,24,31—juin 7,14.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,958—Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 11 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887.

La propriété suivante appartenant à la suedite succession, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'Iliet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste Anne. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant un rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à coulisse et deux belles cheminées en marbre, au-dessus quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et le pouvoir de vente ordinaire, jusqu'au jour de l'adjudication jusqu'à parfait quatrement. Les autres conditions de vente ordinaires, aux frais de l'acquéreur.

Les actions et propriétés suivantes appartenant à la suedite succession, savoir—

—Actions—

Trois actions de $100 chacune du chemin de fer New Orleans & Northeastern.

—Propriétés Foncières.—

PREMIER DISTRICT.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés dans le Premier District de cette ville, désignés dans le plan des rues Gallier, Johnson Kerlerec et Columbus, mesurant chacun 32 pieds de front sur les rues Gallier et Johnson sur 120 pieds de profondeur.

2° Le lot A, mesure 32 pieds 8 pouces de face à la rue Kerlerec sur 120 pieds de profondeur.

Le lot A forme l'encoignure des rues Gallier et Kerlerec et a pour voisins de face à la rue Kerlerec les lots B, C, D, E et F, et mesurant comme suit savoir: